

VEYRIER CLUB NAUTIQUE

Challenge Lavorel étape 5 - Grade 5B -

28 août 2021

Annexes aux instructions de course

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile
1.4 Heure légale du coucher du soleil : **20 heures 19 min** - Heure légale du lever du soleil : **06 heures 52 min**

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information au club.

3. COMMUNICATION AVEC LES CONCURRENTS

Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal **VHF 8**

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons du club.
5.2 Délai entre l'amené de l'Aperçu et le signal d'avertissement : **30 Minutes**
5.3 Les équipements individuels de flottabilité doivent être portés quand le pavillon Y est envoyé, conformément à la RCV 40. Ceci modifie le préambule du chapitre 4

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Les courses sont prévues selon le programme de l'Avis de Course.
6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore **3 minutes** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Définition : Dériveurs	pavillon LASER (sigle rouge sur fond vert)
Catamarans	pavillon HOBIE CAT (sigle noir sur fond jaune)
Quillard et Habitables	pavillon MICRO (sigle rouge sur fond blanc)

9. LES PARCOURS

- 9.1 - parcours côtier ('Départ – bouée0 – bouée8 Arrivée)
- parcours construit type banane 1 tour (D - 1 - 2 – Arrivée) ou 2 tours (D - 1 - 2 -1 - 2 - Arrivée)

9.2 Signaux de parcours :

- Sans flamme au bateau Comité : parcours côtier
- Flamme n°1 au bateau Comité : parcours banane 1 tour : D - 1 - 2 - Arrivée
- Flamme n°2 au bateau Comité : parcours banane 2 tours : D - 1 - 2 -1 - 2 - Arrivée

10. MARQUES

Marques de parcours :

Côtier : Bouées jaunes fixes (0 - 3 - 8 - 5) et bouées bouteille de lait pour la 2 et la 9 (la 2 vers l'Impérial, la 9 vers le centre du lac entre Menthon et Sevrier). Le parcours sera affiché au bateau Comité.

Marques de départ : Côtier : marque bouteille de lait ou bouée fixe du lac

Bananes : bouée bouteille de lait

Marques d'arrivée : Côtier : Marque bouteille de lait ou bouée fixe du lac

Bananes : bouée rose à l'arrière du bateau Comité

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Définition : **Merci de respecter les autres usagers du Lac, de vous éloigner du pavillon alpha et de ne pas pénétrer dans la zone plongeur réservée de la Puya.**

12. LE DEPART

12.1 Alignement de la ligne de départ :

Côtier : Entre le mat du bateau Comité arborant le pavillon orange et la marque de départ jaune

Bananes : Entre le mat du bateau Comité arborant le pavillon orange et la marque de départ jaune tétraédrique

12.2 Bateaux en attente : Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Délai pour prendre le départ après le signal de départ : 4 minutes

14. L'ARRIVEE

Alignement de la ligne d'arrivée :

Côtier : entre un mât arborant un pavillon orange et le côté parcours de la marque d'arrivée

Bananes : entre le mât du bateau Comité arborant le pavillon orange et la bouée allumette orange sous le vent du bateau Comité (voir schémas ci dessous)

Réduction de parcours possible à n'importe quelle marque.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Classes concernées : toutes les classes : **la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.**

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Temps limite pour finir après le premier : après l'arrivée du premier de chaque série :

Côtier : 30 minutes / Banane : 20 minutes

17. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

17.1 Emplacement du secrétariat du jury : bureau

17.2 Pour chaque classe, **le temps limite de réclamation est de 40 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour selon lequel est le plus tardif.

17.3 Emplacement du local du jury : **dans le bureau du club.**

17.4 Une demande de réouverture d'instruction doit être déposée au plus tard 30 minutes après que la partie requérante ait été informée de la décision ce même jour. Ceci modifie la règle 66.

18. CLASSEMENT

18.1 Nombre de courses à valider pour constituer une série : 1

18.2 Courses retirées : Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

18.3 Le calcul du temps compensé pour les classes A - B - C - R1 - R2 - L - QUILLARD DE SPORT sera : **temps sur temps** sans application du coefficient CVL

19. REGLES DE SECURITE

Modalités du contrôle à la sortie et au retour : Gilet obligatoire dans le bateau

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les bateaux ne doivent pas jeter de débris dans l'eau. Les débris doivent être gardés à bord jusqu'au débarquement de l'équipage.

27. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

28. INFORMATIONS SPECIALES LIEES A LA CRISE SANITAIRE DE COVID-19

Il est nécessaire que chaque participant à la compétition prenne en compte du risque COVID19 : être parfaitement conscient :

o des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports,

o du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,

o que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,

o que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19

o que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

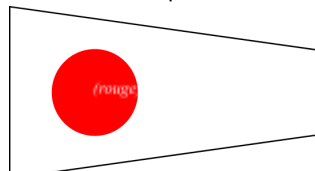
Il est obligatoire qu'un bateau qui a un cas suspect de Covid 19 dans son équipage abandonne immédiatement. S'il ne le fait pas, il pourra être disqualifié.

Tous les participants doivent joindre lors de sa confirmation d'inscription le formulaire pdf ci-joint signé :

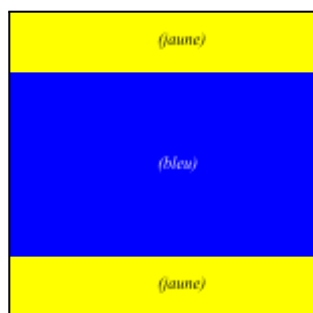
https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/confinement/Formulaire_reprise_activite.pdf

PARCOURS :

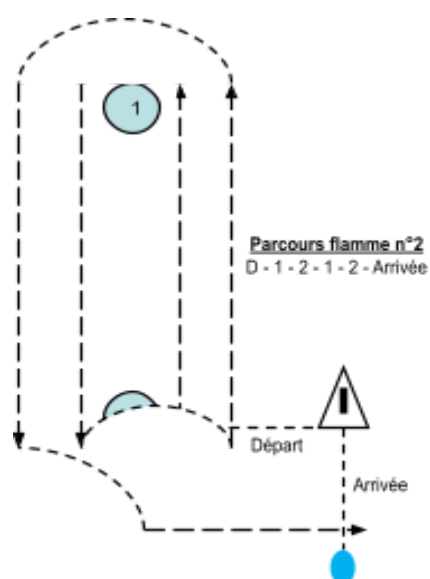
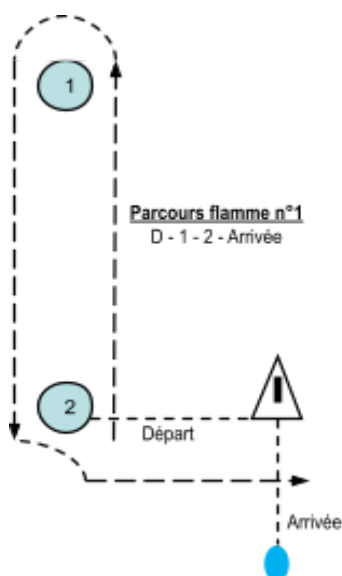
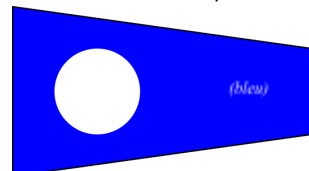
Flamme numérique 1 :



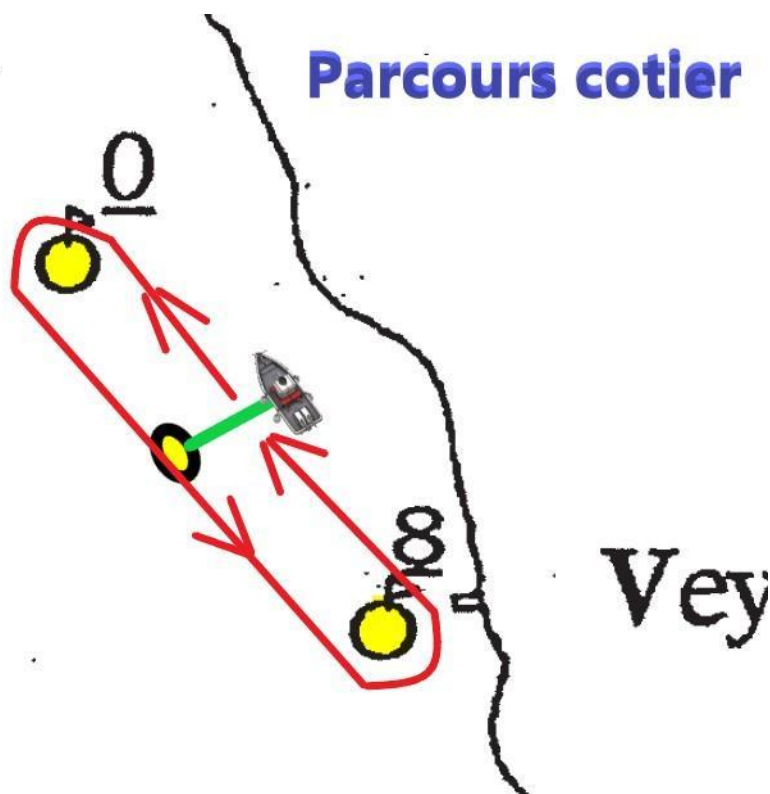
Pavillon D :



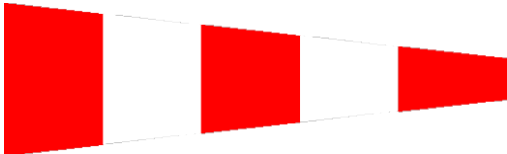
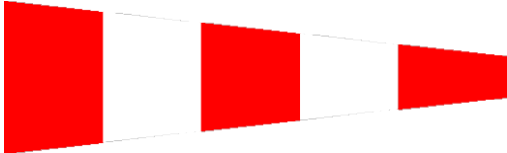
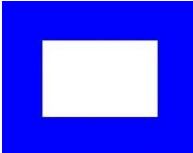
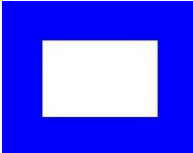
Flamme numérique 2 :



Parcours cotier



PROCEDURE DEPART FFV

Pavillon		Coup de canon	Intervalle Entre 2 pavillons	Temps du départ	Commentaire
	↑		Selon Eole	?	Attente
	↓		1 min	9 min	Il va se passer quelque chose !!!
	↑		3 min (temps défini dans les IC)	8 min	Défini le mât de référence pour l'alignement d la ligne de départ
 ou  ou 	↑		1 min	5 min	Pavillon de série, défini qui est en procédure. Possibilité de lancer plusieurs série en même temps si superposition des pavillons
 Pavillon P	↑		3 min	4 min	Signal préparatoire : défini à quelle sauce on est mangé si on est au dessus de la ligne dans la minute
 Pavillon P	↓		1 min	1 min	La Minute, viser la ligne et surveiller les bateaux
 ou  ou 	↓		TOP DEPART		